

Publié le 07/10/2022



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022_141

OBJET : Rapport d'évaluation de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour 2022

Exposé

Créée le 21 janvier 2017, la CLECT procède à l'évaluation des charges transférées, suite à la création de la Communauté d'Agglomération du Cotentin au 1^{er} janvier 2017, afin de déterminer les attributions de compensation permettant de maintenir les équilibres budgétaires des communes membres et de la communauté d'agglomération lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges.

Un rapport d'évaluation doit être produit par la CLECT avant le 30 septembre de l'année du transfert, qui est ensuite présenté en conseil communautaire puis soumis aux conseils municipaux de chaque commune membre.

Pour 2022, la CLECT a consacré son rapport au transfert de la compétence « chemins de randonnée » à la communauté d'agglomération.

Un rapport définitif portant sur ce transfert a été adopté par la CLECT lors de sa séance du 13 septembre 2022.

Conformément à l'article 1609 nonies C du code général des impôts (alinéa 7 du IV), ce rapport m'a été transmis par son Président par courrier du 14 septembre 2022.

Il confirme le principe fondateur, inscrit dans la charte, de neutralisation des effets de la création de la communauté d'agglomération, tant pour les communes que pour les contribuables.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts,

Vu le rapport d'évaluation adopté par la CLECT lors de sa séance du 13 septembre 2022 et transmis à la communauté d'agglomération par courrier du 14 septembre 2022,

**Le Conseil Communautaire prend connaissance du rapport d'évaluation de la CLECT
du 13 septembre 2022.**

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Alexandrina LE GUILLOU

Annexe(s) :
Rapport de la CLECT 2022

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

27 septembre 2022

Date d'envoi de la convocation : le 16/09/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 166

Nombre de votants : 182

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Alexandrina LE GUILLOU

L'an deux mille vingt deux, le mardi 27 septembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, MERAND Evelyne suppléante de CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, JORE Yolande suppléante de DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, THOMAS – ROUTIER Ghislaine suppléante de FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HARDY René, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine (A partir de 18h44), HURLOT Juliette, LEMARIÉ Florence suppléante de JEANNE Dominique, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand (A partir de 18h30), LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie (Jusqu'à 20h19), LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, FLAMBARD Dominique suppléant de LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROSSIGNOL Françoise (A partir de 19h16), LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN

Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PLAINEAU Nadège (A Partir de 18h37 – Jusqu'à 20h19), POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SCHMITT Gilles (A partir de 18h34), SIMON François, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès, LACROIX Olivier suppléant de THOMINET Odile, LAISNEY Christiane suppléante de TOLLEMER Jean-Pierre, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DUCOURET Chantal à HURLOT Juliette, HUREL Karine à HULIN Bertrand (Jusqu'à de 18h44), LEFRANC Bertrand à LEFAIX-VERON Odile (Jusqu'à 18h30), LEMOIGNE Sophie à AMIOT Florence (A partir de 20h19), LEPOITTEVIN Gilbert à TAVARD Agnès, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROSSIGNOL Françoise à BRIENS Eric (Jusqu'à 19h16), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MAGHE Jean-Michel à KRIMI Sonia, PELLERIN Jean-Luc à LEFER Denis, PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, PLAINEAU Nadège à PERRIER Didier (Jusqu'à 18h37 – A partir de 20h19), SANSON Odile à MOUCHEL Jacky, SOURISSE Claudine à COUPÉ Stéphanie, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno, VARENNE Valérie à LEJAMTEL Ralph.

Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, DE BOURSETTY Olivier, GOSSELIN Bernard, HAYÉ Laurent, HEBERT Karine, LEBRETON Robert, PIC Anna, VANSTEELANT Gérard.



CLECT
**Entretien des sentiers
de randonnée pédestre**

CLECT – 13 septembre 2022



Le schéma de développement de la randonnée finalisé

Randonnée : une filière thématique majeure de la **stratégie de développement touristique** du Cotentin définie en 2019

5 ambitions :

1. Faire du cotentin une destination d'excellence en matière de randonnée
2. Affirmer cette ambition et cette place au plan national et européen
3. Décliner cette ambition sur l'ensemble des pratiques de randonnée (pédestre, vélo, équestre)
4. Assumer une vision qualitative et durable
5. Articuler l'approche communautaire et les enjeux locaux



2



Le schéma de développement de la randonnée finalisé

5 axes sur la période 2022-2026 :

Axe n°1 : la construction et la gestion du schéma directeur des itinéraires de randonnée de la destination cotentin

Axe n°2 : la mise en place du dispositif éditorial print & digital dédiée à la filière randonnée

Axe n°3 : le développement de l'offre événementielle

Axe n°4 : la mise en œuvre d'un plan de promotion dédiée

Axe n°5 : l'appui à la dynamique des acteurs socio-professionnels

Axe transversal : la structuration d'une gouvernance de la filière



3



Le schéma directeur des itinéraires et circuits

1/ A l'échelle de la **Destination Cotentin** : itinéraires et circuits de randonnée en Cotentin

De compétence communautaire

Offre sélective, qualitative, chartée, à visée touristique, suivi communautaire, éditions

- **Itinéraires** : GR@223, GRP@, Chemins du Mont-Saint-Michel, Sentier du littoral ;
- **Circuits référencés PR (Promenade et randonnée)** : 19 PR en 2022 (offre à augmenter pour atteindre 30 circuits)

2/ A l'échelle des **communes** : les « **balades communales** »

De compétence communale

Offre extensive, à visée locale et de loisirs, responsabilité communale, promotion par l'OT du Cotentin

-> Eléments issus des conclusions du dernier Comité de pilotage du Schéma de développement de la randonnée et d'exemples extérieurs (Pays basque, Côtes d'Armor, etc.).

Conviés au CoPil : Vice-Présidents du Cotentin, au moins un élu par territoire, des agents du Cotentin et de l'Office de tourisme du Cotentin, des partenaires.



4



Construction de l'offre : Faire du Cotentin une Destination randonnée

Atouts de l'intérêt communautaire des itinéraires et circuits de randonnée : Faire du Cotentin une « destination Randonnée » :

- Périodes et méthodes d'entretien **homogènes** sur les tronçons de sentiers pédestres : un marché à l'échelle du Cotentin (2 prestataires avec chantiers d'insertion professionnelle) aux coûts maîtrisés

Cas particuliers : Itinéraire traversant un parc entretenu par une commune, un espace demandant un entretien particulier, etc.

Exceptionnellement les communes peuvent réaliser l'entretien sur une partie de leurs circuits/itinéraires :

- > Possibilité de **conventions d'entretien** entre la CA du Cotentin (compétente) et la commune (assure l'entretien)



5



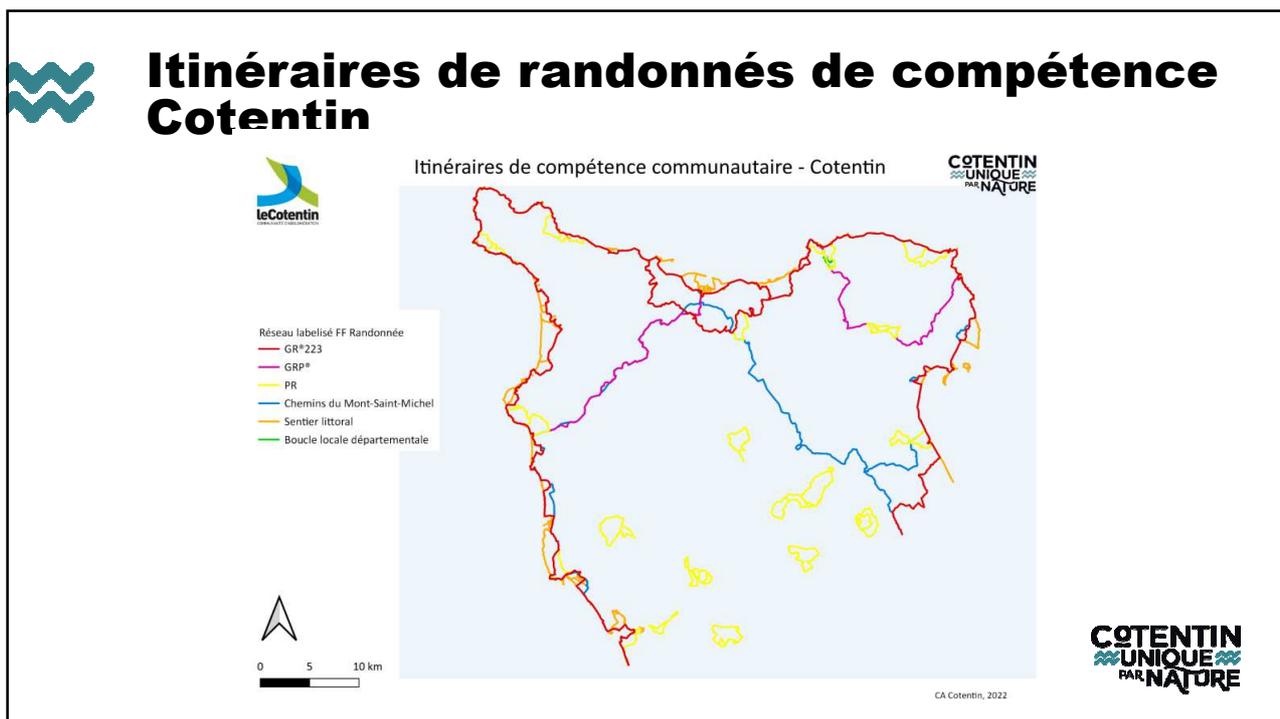
Présentation du schéma de développement de la randonnée aux pôles de proximité en 2022

Fait suite aux présentations de la compétence communautaire de 2021

- 22/02 : La Hague
- 23/02 : Les Pieux
- 24/02 : Saint-Pierre-Eglise
- 10/03 : Cœur-Cotentin
- 14/03 : Côte des Isles
- 29/03 : Saire
- 29/03 : Vallée de l'Ouve
- 31/03 : Cherbourg-en-Cotentin
- 31/03 : Quettehou
- 19/04 : Montebourg
- 22/06 : Douve-Divette (report du 4/04)



6



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires

**D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022)
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée**

Pôles de proximité	Proposition CLECT 2022 - Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons (€ HT)	Proposition CLECT D 2022 - Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Cherbourg-en-Cotentin	12 904,00	6 501,53
Cœur du Cotentin	8 729,00	5 094,86
Côte des Isles	26 971,00	16 727,44
Douve Divette	2 024,20	1 334,68
La Hague	106 735,40	61 186,26
La Saire	11 428,90	7 179,29
Les Pieux	30 890,80	18 707,41
Montebourg	16 793,00	10 123,32
Saint-Pierre-Eglise	34 858,60	17 833,93
Val de Saire	27 674,50	16 942,91
Vallée de l'Ouve	4 991,00	3 386,85
Total général	284 000,40	165 018,47



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires

Précisions

Coefficient de linéaire entretenu sur le tronçon	Fauchage	Taille de haie
	0,65	0,25

Coût par linéaire	Fauchage	Taille de haie
Ecoréca	0,34 €/ml	3,9 €/ml
Astre Environnement	0,28 €/ml	3,85 €/ml

La calcul de l'AC doit tenir compte des coûts constatés au moment du transfert de compétence, soit au 31 décembre 2018.

Il est donc proposé de retenir un coefficient d'entretien pour mesurer l'entretien à mener sur les tronçons.

Il est également proposé de retenir le coût Astre Environnement qui est le plus bas.

Ainsi, en appliquant ces principes, on aboutit à une AC globale proposée à 165 018 €

La différence entre cette AC et le coût réel de cette compétence, soit 135 000 €, reste à la charge de la CA.



9



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires

Données par pôles de proximité





Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Douve-Divette

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Douve Divette	2 024,20	1 334,68
Sideville	2 024,20	1 334,68



11



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires La Hague

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
La Hague	106 735,40	61 186,26

Dès 2019, la CA a assuré en partie (GR mais hors sentier littoral et petites randonnées) la gestion et l'entretien des chemins de randonnée situés sur le territoire de la commune de La Hague. En effet, La Hague recourait à un marché pour l'entretien d'une partie des chemins de randonnée.

Une AC pérenne de droit commun s'applique depuis 2019. Elle est égale au montant des factures 2019, qui ont été payées par la CA, soit 26 830 €.

Il convient donc de proposer une AC pérenne complémentaire de 34 356 €.



12



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Les Pieux

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Les Pieux	30 890,80	18 707,41
Benoîtville	1 177,20	739,22
Flamanville	8 938,20	5 690,00
Le Rozel	9 416,00	6 029,06
Les Pieux	5 900,00	2 850,48
Siouville-Hague	3 820,60	2 230,28
Surtainville	1 543,60	1 101,00
Tréauville	95,20	67,36



13



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Les Pieux

Depuis 2019, la compétence est assurée par la commune de Tréauville, pour l'ensemble du pôle, en contrepartie d'une AC de 27 200 €, correspondant au montant facturé par Fil et terre, conformément à une convention en vigueur. Ce marché a pris fin au 31 décembre 2020.

En 2022, il convient donc de reprendre cette AC à Tréauville et de la répartir entre la CA (pour les chemins communautaires) et les communes concernées pour les chemins communaux.

Cette répartition reste à définir en lien avec les communes concernées et la direction du tourisme.



14



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Côte des Isles

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022 - Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	Proposition CLECT 2022 - Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Côte des Isles	26 971,00	16 727,44
Barneville-Carteret	8 421,70	5 369,15
Baubigny	224,00	194,22
Canville-la-Rocque	1 570,80	857,86
Les Moitiers-d'Allonne	2 112,60	1 022,76
Port-Bail-sur-Mer	13 602,40	9 065,79
Sortosville-en-Beaumont	1 039,50	217,66



15



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Cherbourg-en-Cotentin

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022 - Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	Proposition CLECT 2022 - Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Cherbourg-en-Cotentin	12 904,00	6 501,53



16



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires La Saire

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
La Saire	11 428,90	7 179,29
Bretteville	5 911,50	3 902,08
Digosville	5 517,40	3 277,22

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE

17



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Montebourg

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Montebourg	16 793,00	10 123,32
Fontenay-sur-Mer	876,40	570,31
Hémevez	264,60	194,10
Lestre	4 575,20	2 511,93
Ozeville	1 311,80	852,19
Quinéville	1 080,10	631,05
Saint-Cyr	231,00	151,99
Saint-Floxel	1 311,80	852,19
Saint-Marcouf	117,60	101,45
Sortosville	4 733,40	2 880,29
Vaudreville	2 098,60	1 377,83

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Saint-Pierre-Eglise

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Saint-Pierre-Eglise	34 858,60	17 833,93
Brillevast	1 925,00	1 187,30
Carneville	2 425,50	1 519,12
Fermanville	16 327,50	8 417,70
Gatteville-le-Phare	1 450,40	55,59
Le Vast	2 271,50	1 342,45
Maupertus-sur-Mer	3 554,60	2 431,39
Saint-Pierre-Eglise	115,50	78,57
Théville	115,50	78,57
Vicq-sur-Mer	6 673,10	2 723,23



19



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Val de Saire

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Val de Saire	27 674,50	16 942,91
Barfleur	3 502,80	1 759,97
La Pernelle	2 538,90	1 046,96
Montfarville	1 591,10	796,84
Quettehou	9 058,70	5 817,97
Réville	6 916,00	4 707,23
Saint-Vaast-la-Hougue	3 990,00	2 813,93



20



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Cœur-Cotentin

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Coeur du Cotentin	8 729,00	5 094,86
Colomby	4 211,20	2 785,92
Négreville	1 635,20	441,48
Valognes	2 882,60	1 867,45

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE

21



Coûts d'entretien des itinéraires communautaires Vallée de l'Ouve

D'après les marchés passés en 2020 (avenants de 2022) :
D'après les données du Plan de gestion des itinéraires de randonnée

Communes	Proposition CLECT 2022	
	- Coût selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons – basé sur l'estimation du coût réel (€ HT)	- Coût (€ HT) selon le plan de gestion - fréquence et type d'entretien adaptés aux tronçons - coefficient C (0,65 et 0,25) - BPU Astre
Vallée de l'Ouve	4 991,00	3 386,85
Besneville	350,00	304,27
Golleville	1 088,50	675,81
Orglandes	2 499,70	1 678,59
Reigneville-Bocage	1 052,80	728,19

COTENTIN
UNIQUE
PAR NATURE

22